



**ELECTIONS DU COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE
DU 21 AU 23 NOVEMBRE 2022**

**FAITES LE CHOIX D'UN SYNDICAT
CONSTRUCTIF MAIS JAMAIS
COMPLAISANT !!**



RETROUVEZ NOS ACTUS SUR L'APPLI CFE-CGC GROUPE RENAULT
www.cfecgc-intercentre-renault.fr

POURQUOI VOTER POUR LA CFE-CGC ?

Notre Syndicat, le plus représentatif dans notre Établissement comme de Renault en France, négocie et signe des accords qui concilient intérêts des salariés et pérennité de l'entreprise.

A l'échelle de Renault France, des accords comme le « Contrat de Solidarité et d'Avenir » et celui de la « Transformation des Compétences dans les fonctions globales », signés par la CFE-CGC, ont contribué à la pérennité de nos sites de fabrication, ingénierie et tertiaire, de même qu'au maintien de notre rémunération pendant l'activité partielle. Aucun licenciement sec n'a eu lieu grâce à notre signature de la R.C.C. (Rupture Conventionnelle Collective) et de la D.A. (Dispense d'Activité). D'autre part, un effort de formation et de reconversion a été engagé à notre demande permettant d'assurer la transformation de l'entreprise vers le "tout électrique" tout en pérennisant nos emplois.

La CFE-CGC se refuse à toute signature lorsqu'à l'issue d'une négociation le compte n'y est pas. C'était le cas des dernières NAO (Négociations Annuelles Obligatoires) sur les salaires.

Nos élus, en poste dans une large palette de métiers et au fait des problématiques des Directions, ont à cœur de défendre les salariés, tant individuellement : qu'il s'agisse de soucis de mobilité, de reconnaissance, d'ordre relationnel, ou encore de charge de travail et de risques psycho-sociaux ; **que collectivement :**

- Lorsqu'en 2021 un pan de la DEA-TM devait être vendu à un prestataire avec ses salariés, dont des résidents du Technocentre et surtout d'Aubevoye, nous avons obtenu que ce transfert soit au volontariat, et ainsi permis de reclasser les collaborateurs concernés au sein de Renault.
- Au plus fort de la crise Covid, nous nous sommes assurés in situ que les prescriptions de la médecine du travail étaient bien traduites par la Direction dans les conditions de travail effectives des salariés restés sur site.
- Dans le cadre du réaménagement des espaces tertiaires du Technocentre (projet re-TCR), nous avons porté auprès de la Direction les griefs qui nous avaient été remontés à l'issue des premières vagues (principalement le bruit et un certain inconfort thermique), ce qui a abouti à un premier volet de modifications bienvenues, même si tout n'est pas encore parfait.



Guyancourt

Renault
Group

Les Œuvres Sociales sont gérées par une équipe CFE-CGC expérimentée ayant à cœur de **faire bénéficier un maximum de salariés et leur famille** d'offres enrichissantes et variées.

Les offres du CSE et l'attribution des subventions ont évolué en regard des attentes des salariés :

- Nouvel accueil polyvalent au Connect et à la Ruche, évitant des déplacements au CSE Rocade ; conseils via des rendez-vous par TEAMS.
- Dématérialisation des paiements sur tout type d'offre.
- Proposition de bons cadeau, de bons culture, et de bons à l'occasion du marché de Noël, de la foire aux livres et de la fête des plantes.
- Solutions d'abonnements au mois ou au trimestre pour les activités sportives, solutions accessibles via des outils numériques performants (VOD, Live) pendant la période Covid.
- Augmentation de la subvention et des plafonds vacances.
- Proposition de chèque vacances subventionnés à 90%.
- Élargissement des fournisseurs éligibles aux remboursements sur facture.
- Proposition de nouvelles plateformes de vacances (offres et fourchettes de prix élargies), nouveaux séjours « éco-responsables » limitant l'empreinte CO2.

Ces améliorations ont été mises en œuvre tout en **conservant les valeurs sûres et en se gardant de promesses démagogiques** qui porteraient atteinte à une situation financière restée particulièrement saine.

Enfin vous vous reconnaissez dans **les valeurs de la CFE-CGC**, qui sont de :

- Privilégier un dialogue social constructif mais exigeant avec la Direction.
- S'employer à faire bénéficier les salariés des fruits de l'activité de l'entreprise.
- Défendre tous les salariés qui nous en font la demande, qu'ils soient managers ou collaborateurs.
- Porter les problématiques de la sécurité, des conditions de travail et de la santé physique et mentale des salariés dans nos échanges réguliers avec la Direction.
- Œuvrer, entre autres à la parité professionnelle entre femmes et hommes ainsi qu'à la sauvegarde de l'insertion des salariés handicapés.

